

Demande de certificat d'importation de boissons alcoolisées

Date (jour-mois-année)

Commission des licences d'alcool des TNO

Conformément à l'article 44 de la *Loi sur les boissons alcoolisées* des Territoires du Nord-Ouest (*Loi sur les boissons alcoolisées* des TNO), la présente demande est faite afin d'obtenir un certificat d'importation de boissons alcoolisées autorisant, conformément aux dispositions de cette Loi et aux règlements pris en vertu de cette Loi, la possession et l'utilisation par le demandeur de l'alcool importé conformément à un certificat délivré en vertu de la *Loi sur les boissons alcoolisées* des TNO (Canada).

VEUILLEZ IMPRIMER		
Demandeur : Nom	Prénom(s)	Date de naissance (jour-mois-année)
Adresse		Téléphone
Courriel		

	Quantité en unités	Description	Litres	Droits	Droits exigibles	Recyclage	Consigne
SPIRITUEUX		<input type="checkbox"/> Bouteilles de 1 140 ml <input type="checkbox"/> 750 ml <input type="checkbox"/> Autre _____		8,77 \$ le litre	\$	\$	\$
VIN		<input type="checkbox"/> Bouteilles de 750 ml <input type="checkbox"/> Bouteilles de 1 litre <input type="checkbox"/> Autre _____		7,02 \$ le litre	\$	\$	\$
BIÈRE		<input type="checkbox"/> Canettes de 355 ml <input type="checkbox"/> Bouteilles de 341 ml <input type="checkbox"/> Barils de 58,6 litres <input type="checkbox"/> Autre _____		0,70 \$ le litre	\$	\$	\$
VIN-SODA OU CIDRE		<input type="checkbox"/> Contenants de 341 ml <input type="checkbox"/> Autre _____		1,75 \$ le litre	\$	\$	\$
Droits de recyclage		Droits de consigne		Sous-total	A \$	B \$	C \$
VEUILLEZ VOIR LE TABLEAU CI-JOINT POUR LES DROITS APPLICABLES		VEUILLEZ VOIR LE TABLEAU CI-JOINT POUR LES DROITS APPLICABLES		Sous-total (A + B)			
				TPS à 5 %			
				Dépôt (C)			
				Total	\$		

SOUMETTRE LE FORMULAIRE REMPLI À : Commission des licences d'alcool des TNO
31, promenade Capital, bureau 201
Hay River NT X0E 1G2

Téléphone : 867-874-8700
Télécopieur : 867-874-8720

Par la présente, je confirme que je suis admissible en vertu de la *Loi sur les boissons alcoolisées* des TNO et des règlements afférents à acheter et à posséder légalement des boissons alcoolisées aux Territoires du Nord-Ouest.

Signature du demandeur

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les boissons alcoolisées* des TNO et des règlements afférents. Ils serviront à déterminer l'admissibilité du demandeur à la délivrance d'un permis d'importation de boissons alcoolisées. Ils sont protégés par les dispositions sur la protection de la vie privée de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Vous avez le droit de demander la correction de renseignements inexacts ou incomplets et le droit de demander l'examen d'une décision de refus de correction. Pour toute question au sujet de cette collecte de renseignements, communiquez avec la direction de la Commission des licences d'alcool des TNO au 867-874-8702.

RÉSERVÉ À L'USAGE INTERNE

Authorized by	Certificate No.	Initial
Refund Due \$	G.R. No.	Date Day/Month/Year
		Initial